

guérison, je la ferais publier dans ses Annales : aussitôt j'ai été guéri et aujourd'hui je viens m'acquitter du devoir de la reconnaissance pour cette guérison et plusieurs autres faveurs obtenues en lui offrant mille remerciements et actions de grâces, et conseillant à tous ceux qui souffrent de recourir à cette sainte Mère.

St-Joseph de Lepage, 17 Décembre 1893.

AGAPIT GAGNON, Ptre.

(1) WATERBURY.—Ma fille de St-Narcisse souffrait d'une maladie *chronique*, au témoignage du médecin. Elle se rendit, l'an dernier, malgré sa grande faiblesse et à jeûn, au Cap, et durant la Procession tout son mal disparut subitement. De retour à la maison elle était gaie et se trouvait si bien qu'elle travailla ensuite toute la semaine aux foins comme si elle n'avait jamais été malade : Vve TRÉPANIÉ.

ST PIERRE LES BECQUETS.—Merci à N.-D. du T.-S. Rosaire ! Mon enfant a reçu le saint Baptême ; et je dois devoir cette faveur insigne à ma confiance en la *Relique du Lieu de la Ste Crèche* : UNE MÈRE DE FAMILLE. Emenda Pépin avait trois maladies graves sur elle : elle reçut les derniers sacrements ; ses yeux fermés par suite d'une forte enflure s'ouvrirent en recevant le Saint Viatique : je lui avais appliqué ma *sainte Relique*... La jeune fille, âgée de 15 ans, est allée au Cap, remercier sa grande Bienfaitrice.....
Idem.

(1) Les Faveurs qui suivent ont été obtenues, pour la presque totalité, après la promesse d'un Pèlerinage au Cap et l'insertion dans les Annales.—LA RÉDACTION.